



Facture

Réf. : FA1211-0034

Date facturation : 26/11/2012

Date échéance : 26/11/2012

Émetteur:

Frédéric FLIPPE

110 rue du Smetz
62120 CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

Téléphone: 06.67.96.45.94 - Fax: 03.21.98.87.39
Email: frederic@rmedia.fr
Web: <http://www.rmedia.fr>

Adressé à:

Côte d'Opale Développement

9 avenue Charles de Gaulle
B.P. 50 018
62501 SAINT OMER Cedex

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HT	Qté	Total HT
Formulaire de réservation en ligne	0%	375,00	1	375,00
Formulaire d'inscription à la journée transfrontalière du 4 octobre 2012.				
Caractéristiques :				
- transcription du design (fourni au format PDF) en design web - création du compte SOD et du formulaire Google doc - script d'intégration du formulaire collaboratif Google sur le domaine pour interaction avec Google Doc - vérification des champs obligatoires - intégration d'une bannière défilante "partenaires" - page de confirmation - réalisation d'un script qui envoie un e-mail de confirmation personnalisé à la personne inscrite. (Bonjour [Monsieur/Madame] [Nom/Prénom])				
Trame du formulaire et compte Google collaboratif réutilisables.				
Consulter la grille des tarifs : http://www.photo-video-aerienne.fr/tarifs-prestations				
Les conditions générales de vente sont disponibles au siège de la société.				

* TVA non applicable art-293B du CGI

Conditions de règlement: A réception de facture

Total HT 375,00

Règlement par virement sur le compte bancaire suivant:

Banque: Caisse d'Epargne

Code banque	Code guichet	Numéro compte	Clé RIB
16275	20500	04000316271	37

Domiciliation: 42 BIS PLACE FOCH
62500 SAINT OMER
TEL : 08.20.82.08.99
Code IBAN: FR7616275205000400031627137
Code BIC/SWIFT: CEPARPP627

Règlement TTC par chèque à l'ordre de Frédéric FLIPPE envoyé à:

110 rue du Smetz
62120 CAMPAGNE-LES-WARDRECQUES

RESERVE DE PROPRIETE :

loi du 12/05/1980 N°80335 - Le matériel/logiciel livré reste l'entière propriété de la société R'Média jusqu'au paiement intégrale du prix fixé ci-dessus.

Toute contestation sera transmise aux juridictions du siège de notre entreprise. Tout différend lié à l'interprétation, l'exécution ou la validité du présent sera soumis à la compétence exclusive du tribunal de commerce compétent.

Taux de pénalité (article L 441-6 du code de Commerce) : 3,50%. Ces pénalités sont exigibles au lendemain de la date de règlement figurant sur ce document. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire.